Rôle de l'Union dans le monde: débat annuel 1998, financement de la PESC et budget CE

1996/2253(INI) - 05/05/1999 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

En adoptant le rapport de M. Thomas SPENCER (PPE, RU), le Parlement européen passe en revue les engagements de l'Union dans le reste du monde et examine l'avènement d'une PESC au fonctionnement efficace destinée à devenir un élément essentiel du maintien de la stabilité transatlantique et mondiale. Il approuve la tendance manifestée par les gouvernements européens à partager leur responsabilité politique sur le continent. Il se félicite des progrès accomplis par le processus d'élargissement et en particulier de la réactivation de la candidature de Malte. Il demande au Conseil de conclure rapidement l'accord d'association avec la République de Macédoine et de lever les obstacles à son adhésion à l'Union. Le Parlement apporte aussi son soutien aux stratégies communes concernant la Russie, l'Ukraine, la région méditerranéenne et les Balkans occidentaux. Il réclame un plan Marshall pour l'Albanie et l'ouverture de négociations en vue d'un accord d'association Union européenne/Albanie. Il plaide pour que les droits de l'homme figurent à l'ordre du jour chaque fois que l'Union européenne traite avec le monde extérieur et pour que la politique en la matière soit appliquée de manière cohérente. Il demande à l'Union de prendre une initiative à l'Assemblée générale des Nations unies afin d'instituer un moratoire universel des exécutions capitales. Il demande à la Commission d'accélérer la mise en place de la Fondation pour la démocratie concernant la Bosnie-Herzégovine afin de renforcer la société civile et de soutenir les institutions démocratiques. Il invite les Etats membres à ratifier au plus vite le statut de la Cour pénale internationale. Le Parlement demande que l'Union développe ses propres moyens de gestion des crises militaires chaque fois que l'Union européenne/UEO estime nécessaire d'agir et que les partenaires nord-américains ne souhaitent pas intervenir. Il estime indispensable que l'Union se dote d'une identité en matière de PESC. Il conviendrait de se pencher sur un financement approprié de la PESC et le Parlement européen formule l'espoir que la visibilité de l'Union dans ce domaine se trouvera renforcée avec la désignation d'un Haut représentant de la PESC. Il suggère au Conseil et à son Secrétaire général d'établir des liens entre l'unité de planification stratégique et d'alerte du Conseil et le réseau de prévention des conflits (RPC), en vue de renforcer l'indépendance de l'expertise du RPC.